

Demande de permis de lotissement

Section réservée à la municipalité

No de matricule		No du permis	
No de cadastre		Coût du permis	50\$/LOT CRÉÉ
No de zone		Date de la demande	

Coordonnées du demandeur



Nom du Propriétaire :		Téléphone :	
Adresse complète :		Courriel :	

Coordonnées du requérant

Nom du Requérant		Téléphone :	
Adresse complète :		Courriel :	

RENSEIGNEMENTS SUR L'ARPENTEUR-GÉOMÈTRES

RENSEIGNEMENTS SUR LA FIRME		RENSEIGNEMENTS SUR LE DOSSIER	
☐	Non de la firme	☐	No. De dossier :
☐	Adresse	☐	No. Des minutes :
☐	Responsable :	☐	No. Dossier a-g. :
☐	Téléphone :	☐	Date du plan :
☐	Télécopieur :	☐	
☐	Courriel	☐	

RENSEIGNEMENTS SUR LES LOTS

LOT (S) CONCERNÉS PAR LA DEMANDE

LOTS	FRONTAGE (m)	PROFONDEUR (m)	SUPERFICIE (m²)

LOTS PROJETÉS

LOTS	FRONTAGE (m)	PROFONDEUR (m)	SUPERFICIE (m²)

SUPERFICIE TOTALE DES LOTS

Superficie totale des lots concernés : _____m²

Superficie totale des lots projetés: _____m²

DESCRIPTION DE L'OPÉRATION CADASTRALE

Opération cadastrale consistant en la subdivision de XX lots () en XX nouveaux lots (), situés XXX à East Broughton.

CONTENU OBLIGATOIRE DE LA DEMANDE DE PERMIS LOTISSEMENT

- 1. Un plan de l'opération cadastrale projetée, préparé et signé par un arpenteur-géomètre, comprenant, de façon non limitative, les éléments suivants (échelle minimale de 1 : 1000) :
 - 1.1 L'identification cadastrale du lot visé par l'opération cadastrale ainsi que ses limites, ses dimensions et sa superficie;
 - 1.2 L'identification cadastrale des lots voisins ainsi que leurs limites;
 - 1.3 Le tracé et l'emprise des rues existantes et projetées;
 - 1.4 Le relevé topographique et les pentes exprimées par des points cotés à intervalle de deux (2) mètres;
- 2. Le cas échéant, les servitudes et passages existants ou requis;
- 3. Toutes autres informations jugées nécessaires par le fonctionnaire désigné pour l'évaluation de la demande.

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU PERMIS DE LOTISSEMENT

Aucun permis de lotissement n'est émis à moins que les exigences suivantes n'aient été remplies :

- 1. Le paiement des honoraires pour l'émission du permis de lotissement (50,00 \$ par lot créé);
- 2. Le paiement des taxes municipales exigibles et impayées à l'égard des immeubles compris dans le plan;
- 3. Le respect intégral des dispositions des règlements d'urbanisme.

Lorsque le plan de lotissement est conforme, l'inspecteur en bâtiments l'approuve et émet le permis et remet une copie du permis de lotissement au requérant.

Je, _____ soussigné, arpenteur-géomètre et/ou requérant déclare que les renseignements donnés dans le présent document sont, à tous égards, vrais, exacts et complets et certifie que la présente demande a reçue l'approbation de toutes les parties intéressées.

Signé à East Broughton Le _____ 20__

Signature : _____ Signature : _____
Propriétaire OU Requérant

ACCEPTÉ ☐ REFUSÉ ☐

Signature : _____ Le _____ 20__
Nelson Lemieux, inspecteur en bâtiments et en environnement

Ce permis émis au requérant (propriétaire), par la Municipalité d'East Broughton, vise seulement les travaux qui y sont désignés.